



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 101409

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les négociations entre les laboratoires d'analyses médicales et l'Union nationale des caisses d'assurance maladie. Saisie sur cette question par des laboratoires d'analyses médicales, ces derniers ont souhaité porter à sa connaissance les menaces qui pèsent sur leur profession. En effet, les mesures annoncées pour renouer avec une maîtrise économique des dépenses de biologie seraient susceptibles de déstabiliser leur fonctionnement. Réaffirmant leur engagement responsable et leur souhait de participer à l'effort collectif de la maîtrise, les laboratoires se disent ouverts à plus de négociations. Aussi, il lui serait agréable de connaître sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101409

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 2006, page 7976